

Faisons remarquer que nous avons été obligé de donner ici le chloral à haute dose (trente grains par la bouche) souvent répétée pour obtenir un bon résultat. Nous croyons qu'à dose plus petite, comme nous l'avons ordinairement employé, l'effet est nul, et nous nous expliquons ainsi l'échec que nous avons si souvent éprouvé.

OBSERVATION XXXVI.—Le 27 décembre 1895, nous sommes appelés en consultation par un confrère auprès de Madame E., âgée de 17 ans, primare, enceinte de sept mois et demi.

Madame E., depuis quatre jours, a cinq ou six accès d'éclampsie quotidiennement. Quelques-uns de ces accès sont forts et d'une durée assez longue.

La patiente est soumise au régime lacté depuis la première attaque. Le travail de l'accouchement s'est aussi déclaré à ce moment. Mais, lors de notre visite le col, quoique n'étant pas effacé, laisse pénétrer deux doigts dans son orifice. Les accès d'éclampsie coïncidaient avec les fortes douleurs utérines.

Le régime lacté fut continué avec la limonade de crème de tarte. Sous ce traitement, l'urine, qui était rare, et ne contenait cependant que quatre grammes d'albumine au litre, devint beaucoup plus abondante.

Nous prescrivons en outre du calomel et du jalap.

Le lendemain, le col était dans le même état, et la malade avait eu deux accès d'éclampsie moins forts que les précédents. Nous donnons le chloral (grs. xv) toutes les quatre heures. Le jour suivant un seul accès beaucoup plus fort et plus long, puis tout rentre dans l'ordre, excepté le travail qui recommence. Dans l'après-midi, notre confrère met la parturiente sous l'influence du chloroforme, achève la dilatation artificiellement avec les doigts, et applique le forceps.

L'enfant a vécu deux jours, et la mère est bien portante.

(À suivre.)

Le Dr Catrin, du Val de Grâce, publie dans la *Gazette des Hôpitaux* un cas de contagion de la syphilis par le rasoir. Un homme de 60 ans, s'étant coupé à la joue en se rasant avec le rasoir de son fils, qui était alors à la seconde période, contracta une syphilis grave qui mit ses jours en danger. Le fils, très vigoureux, eut une maladie bénigne.

Lancereaux vient de signaler à l'Académie de Médecine les paralysies arsenicales qui peuvent survenir pendant le traitement par l'arsenic. Il signale le cas d'une fillette qui prit pendant trois ans de la liqueur de Fowler pour du psoriasis, et qui fut atteinte de fièvre avec courbature, anorexi, etc. On pensa pendant un mois à la fièvre typhoïde, et ce n'est que lorsque parut la paralysie des extenseurs du pied que le diagnostic fut établi.

Le Dr Hasse, de Nordhansen, emploie les injections d'alcool dans le traitement des cancers. Dans le cas de cancer du sein, par exemple, il enlève la tumeur, puis il traite les récidives en pratiquant tout autour du point malade des injections d'alcool qui produisent une barrière de tissu cicatriciel et s'opposent à l'extension du mal. Il se sert depuis vingt ans de ces injections dans les cancers inopérables, et il prétend avoir ainsi guéri quatre de ses malades.